

PV de l'AG ordinaire 2018 de l'AFEPS

Samedi 28 mars 2018, Université de Fribourg

Ouverture de l'AG à 8h30.

Nombre de membres présents : 27

Autres : membres du comité et le collaborateur pédagogique

Invités présents : Marianne Jaquemet (GRT et ASEP)

Majorité absolue : 14

Introduction

Jonathan Badan ouvre l'assemblée à 8h30.

Il présente les personnes invitées à l'assemblée générale : Marianne Jaquemet et Alain Blanc (remplace Jean-Marc Aebischer en convalescence).

Il dresse la liste des personnes invitées ainsi que des membres de l'AFEPS qui se sont excusé/e/s, dont le Chef de Service, Benoît Gisler.

Point 1 de l'ordre du jour

Procès-verbal de l'AG générale du 27 avril 2017

Le PV de l'AG ordinaire du 27 avril 2017, mis à disposition sur le site de l'AFEPS, est accepté à la majorité et deux abstentions.

Point 2 de l'ordre du jour

Jonathan Badan fait un bilan du travail du comité depuis la dernière assemblée ordinaire :

Rapport du comité de l'AFEPS

- **JSSS 2017**

Gros travail d'organisation de la part du SSPo et de AFEPS. Le bilan est très positif, malgré quelques imperfections! Toutes les informations sont disponibles sur la page www.schulsporttag.ch.

- **Congrès Macolin 2017**

Organisé sur 3 jours à Macolin. La délégation romande reste faible mais quelques membres romands (dont plusieurs du comité) y ont participé... à nous de faire mieux pour l'édition prochaine, qui aura lieu du 25 au 27 octobre 2019. Inscriptions sur le site de l'ASEP.

- **Arrêté du Tribunal cantonal**

L'AFEPS a réagi par le biais d'un courrier adressé à M. Siggen (la lettre est présentée aux membres lors de l'AG). Les prochaines étapes : un groupe de travail a été créé, diverses propositions ont été faites (fonds, réinventer le financement des camps, etc.)

- **Petit Giron 2018**

Réservez la date! L'objectif est de réunir tous les enseignants du canton autour de joutes ludiques, créatives ou sportives. Des flyers vont circuler dans les établissements. Les chefs de branches EPS vont également recevoir un mail d'information qu'ils transmettront à leurs collègues afin de faire un maximum de publicité.

- **SSP et double pénalité au S1**

Le comité rappelle le principe de la double pénalité au S1, subie également au primaire, alors que le S2 subit la simple pénalité (+2h d'enseignement).

Cette pénalité ne se justifie plus : pénibilité, nouveaux sports dangereux, organisations d'activités, tournois, camps, etc. De plus, nous avons la même employabilité que nos collègues car nous avons la même formation !

L'AFEPS a déjà accompli un grand travail avec le SSP et Virigine Burri : rencontres avec le groupe de travail, passages dans les établissements, questionnaire aux enseignants et rencontre avec les chefs de service du S1 agendée prochainement.

L'AFEPS précise que plus nous serons de membres cotisant au SSP plus nous serons crédibles et plus nous aurons de poids lorsque nous devrons défendre notre cause face à la DICS.

Les cotisations SSP étant assez élevées, il y a la possibilité de réunir plusieurs membres pour une cotisation, par contre seule la personne annoncée comme cotisant bénéficiera de la protection juridique et des autres avantages qu'offre une adhésion au SSP. Damien Porchet propose que les 14 CO du canton se basent sur ce principe de cotisation multiple, ainsi on ajouterait 14 cotisants, soit 1 par CO.

Marianne Jaquemet précise que dans le canton de Vaud les enseignants font partie automatiquement des syndicats et paient leurs cotisations.

- **Retour sondage FOCO**

Suite à la baisse de fréquentation dans les FOCO organisées par l'AFEPS, nous avons décidé d'envoyer un sondage aux membres. Les résultats sont diffusés et présentés par Laurent Telley. La formule préférée est celle des cours à la carte, où, à la demande, le formateur se déplace dans les établissements.

En premier lieu veuillez vous référer aux cours proposés par la HEP, puis, si le cours souhaité ne figure pas dans liste, un cours à la carte peut être demandé au SSpo. L'AFEPS peut faire office de lien si vous souhaitez compléter un cours à la carte (min 10 personnes) : elle peut envoyer une information aux membres qu'un cours à la carte a lieu dans tel établissement, à telle date.

- **Modifications des subventions**

Les sous-sections n'existant plus (cf modifications des statuts), les montants s'élèvent désormais à 40fr par membre AFEPS ayant participé aux activités de son établissement. Pour bénéficier des subsides, il faut faire un rapport (quelle activité et avec qui) qui sera lu à l'AG et au moins la moitié des membres ayant participé aux activités doivent être présents à l'AG.

- **GRT et ASEP** : Intervention de Marianne Jaquemet

Lausanne organise le JSSS cette année. Elle se rend bien compte de la complexité de ce type d'organisation et l'implication que cela demande au canton... nous leur souhaitons bonne chance et plein succès dans l'organisation de cette journée sportive!

Nouvelle positive pour le canton de Genève: les 3 périodes d'EPS réapparaissent dans la loi cantonale genevoise. Par contre l'application de cette loi prend bien sûr du temps.

Elle nous rappelle le congrès 2019 à Macolin !

Lors de l'assemblée de l'ASEP 2017 une proposition de modification des cotisations a été faite par l'ASEP mais celle-ci se trouve être très bancal et ingérable pour les associations cantonales... Le GRT a présenté une nouvelle proposition : elle sera votée dans les jours à venir.

Point 3 de l'ordre du jour

Rapport des établissements scolaires

Mathieu Von Wyss rappelle la modification des statuts :

Selon les statuts de l'AFEPS :

Art.8

- *Encourager la formation et l'activité d'établissements scolaires du canton.*
- *Afin d'obtenir les subsides, au moins la moitié des membres de l'AFEPS des établissements ayant participé à ces activités doivent être présents à l'AG.*

Les établissements suivants font un rapport :

- Rapport des activités du CO de Sarine-Ouest par Damien Porchet : Activités de badminton, volley, sortie raquettes, 3 séances de yoga, match de basket contre élèves, match de hockey contre le CO de Marly, match de futsal contre les élèves, sortie kayak, tournoi de foot des enseignants.
- Rapport des activités du CO de Marly par Romain Pasquier : participation à différents tournois des enseignants (volleyball, foot), tournois profs élèves (uhc, volleyball,football, hockey), journées à ski, karting, escalade.
- Rapport des activités du CO de Domdidier par Nicolas Schule : tous les vendredis à midi: matches contre élèves, Giron des profs, tournoi de foot et volley des profs, paddle sur le lac, sorties à raquettes et ski, joutes scolaires, 15km du CO de Domdidier, rencontre des MEP de la Broye en beach-volley.
- Rapport des activités du CO de la Tour-de-Trême par Audrey Gattoni : Match de hockey sur glace, match de unihockey profs-élèves, diverses activités estivales.

Les représentants des établissements remercient l'AFEPS pour son soutien.

Point 4 de l'ordre du jour

Rapport de la caissière

La caissière Sylvie Grandgirard annonce un capital de 23'680.15 CHF au 01.01.17 et un capital de 24'825.15 au 31.12.17.

Elle annonce donc une augmentation du capital de 1'145 CHF pour l'année 2017.

Point 5 de l'ordre du jour

Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs des comptes 2017 sont Christelle Simon et Marianne Lambert qui lisent leur rapport.

Ce rapport recommande à l'assemblée d'accepter les comptes 2017 en l'état.

L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité et remercie Sylvie Grandgirard pour son engagement et son travail de longue date !

Point 6 de l'ordre du jour

Présentation et approbation du budget et des cotisations

Pour l'année 2018, la caissière propose un budget présentant la somme de produits s'élevant à 12'261.20 CHF et une somme de charges s'élevant à 11'116.20 CHF.

L'assemblée accepte le budget à l'unanimité.

Vérificateur des comptes 2018 : Marianne Lambert et Bruno Ruegger.

Suppléante : Gaby Buehrer

Point 7 de l'ordre du jour

Admissions, démissions et radiations

La caissière, Sylvie Grandgirard, dresse la liste des admissions et des démissions à l'AFEPS durant l'année écoulée :

- Admissions: Botter Jessica, Baeriswyl Cindy, Brasey Valentine, Thierrin Sabine, Hayoz Ludovic, Minchev Geno, Pasquier Julien, Schule Nicolas, Raemy Camille, Gattoni Audrey, Bruelhart Flavie, Demierre Fabrice, Kolly François, Roy Julien, Molinari Fabio.

Bienvenue à tous ces nouveaux membres !

- Démissions : Eggertswyler Geneviève, Braganza Liliane, Mory Martine, Deglise Jacques, Dénervaud Evelyne, Fragnière Michel, Rime Denis, Giroud Gérald, Musy Serge, Hurni Andreas, Schneuwly Elmar, Ottet Jean-Daniel, Spicher Benoît, Stulz Thomas.

Point 8 de l'ordre du jour

Proposition du comité et des membres

- Le comité fonctionne depuis plusieurs années sans président officiel... il s'est inspiré d'un mode de fonctionnement de type "autogéré".
- Cependant l'ASEP et d'autres associations souhaitent une personne représentant officiellement l'AFEPS. Jonathan Badan reprend le rôle de président de l'AFEPS.

Point 9 de l'ordre du jour

Election du président, du comité, des vérificateurs des comptes

- Une nouvelle membre vient renforcer le comité de l'AFEPS cette année : Nicole Burgisser. Enseignant dans la partie germanophone du canton, elle pourra faire le lien avec les enseignants de la Singine.
- Un membre du comité reprend la présidence de l'AFPEP : Jonathan Badan
- Marianne Lambert devient première vérificatrice, Bruno Ruegger deuxième, Gaby Buehrer devient suppléante.

Ces trois objets sont acceptés par applaudissements.

Point 10 de l'ordre du jour

Modifications des statuts

- Chapitre II
- BUTS
- Les buts de l'AFEPS sont les suivants :
- Art. 6 Aider les organes compétents à définir les besoins en formation continue de ses membres.
- Art. 7 Organiser des semaines d'activités sportives pour ses membres en collaboration avec les organes compétents.
- Art. 8 Encourager la formation et l'activité sportive des **établissements scolaires du canton***. Afin d'obtenir les subsides, au moins la moitié des membres AFEPS des **établissements scolaires** ayant participé à ces activités doivent être présents à l'AG

* En rouge: statuts modifiés: anciennement: sous-sections

- La majorité de l'assemblée accepte la modification des statuts.

Point 11 de l'ordre du jour

Propos du collaborateur pédagogique SSPo

Alain Blanc prend la parole, Jean-Marc Aebischer étant à l'hôpital (bon rétablissement à lui).

L'arrêté du Tribunal occupe une bonne partie de leur temps.

Les Burner Games sont traduits en français et disponibles désormais : vous pouvez les commander au service.

Une FOCO est organisée le 26 mai via la HEP, inscriptions jusqu'au 8 mai.

Les « Fiches didactiques EPS » sont elles traduites en allemand. Disponibles au service du sport également.

Point 12 de l'ordre du jour

Divers

Rappels

Stéphane Sauteur rappelle que les rencontres chorégraphiques ont lieu samedi 4 mai à Bulle : les flyers sont disponibles.

Yannick Page note que l'apéro de remerciement de la JSSS a lieu en même temps que le tournoi de foot des professeurs ! Alain Blanc en parle avec Jean-Marc Aebischer.

Question de Bastien Delacombaz sur l'avancée du projet « rabais MEP » : Mathieu Von Wyss répond que ce projet a pris du retard suite au gros travail demandé par l'organisation du JSSS mais il n'est pas abandonné, il suit son cours.

Jonathan Badan clôt l'AG à 9h41.